## L'EMILE PAT'S

## **TARIFS PENSION CANINE**

(tarifs au 1/01/2022)

15 € la nuitée.

**Traitement médical :** 2 €/jour (facturé en supplément).

Sortie promenade : 5 €/promenade (durée 30 à 45').

## Facturation à la nuitée :

Aucun supplément ne sera demandé si la sortie se fait avant midi.

Un supplément de 5 € sera facturé si la sortie se fait après midi.

Un supplément de 10 € sera facturé pour toute sortie faite un dimanche et 15 € si c'est un jour férié avec des horaires fixés par la pension.

Des arrhes correspondantes à 30% du séjour doivent être versées au moment de la réservation et ne sont pas remboursables. Le solde du séjour sera à régler à l'arrivée de votre animal.

Toutes les journées réservées sont dues. En cas de retour prématuré, il n'y aura pas de remboursement.

Tout frais supplémentaire sera à régler à la sortie du pensionnaire.

La pension accepte les règlements par virements, chèque et espèces (CB non acceptée).